

RPVG – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE 2025

AGA VIRTUELLE – INSTRUCTIONS AUX MEMBRES

FORMAT VIRTUEL

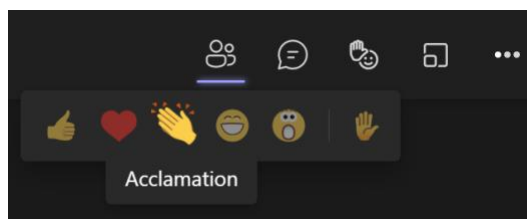
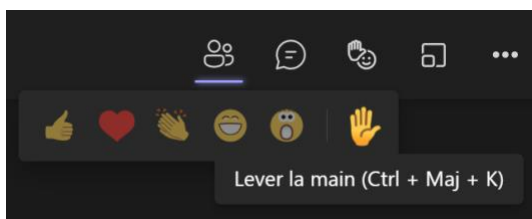
- La rencontre aura lieu sur la plateforme virtuelle TEAMS
- Dans un cas de force majeure ou vous ne pourriez pas utiliser TEAMS, contactez l'exécutif. Tous les efforts seront déployés afin de trouver des solutions permettant aux membres d'être inclus à l'AGA et de participer pleinement à la vie démocratique syndicale.

AVANT LE DÉBUT DE LA RENCONTRE

- La vérification des présences se fera au moment de l'arrivée des membres sur la plateforme comme il serait fait en réel. Tous les membres passeront ainsi par la salle d'attente.
- La salle virtuelle sera ouverte 30 minutes avant l'heure pour y admettre les gens. Ceci permettra une meilleure gestion des présences et des problèmes techniques.

PENDANT LA RENCONTRE

- L'assemblée sera enregistrée et la transcription automatique sera activée. L'enregistrement ne servira que pour les seules fins de rédaction du PV. Il sera par la suite détruit.
- Les caméras devront être activées.
- Par défaut, l'activation des micros ne sera pas autorisée.
- Pour prendre la parole, utiliser l'emoji « Lever la main ». L'exercice du droit de parole sera accordé selon l'ordre dans lequel les membres ont demandé la parole en rapport avec la question sous considération.
- Lorsque le membre sera nommé, son micro sera autorisé. Il devra par la suite lui-même activer son micro.
- En cas d'intervention de nature urgente, utiliser l'emoji « Acclamation »



- Afin de préserver l'attention de tous sur les intervenants au micro, le clavardage sera désactivé.
- En cas de vote à main levée, la fonction clavardage sera temporairement activée. Il sera demandé à chaque membre de voter sur la proposition en écrivant, une seule fois, « pour » ou « contre. Ceci permettra un comptage plus sûr.
- Une période de questions aura lieu après chaque section de l'ordre du jour.

VOTE AU SCRUTIN SECRET (SI NÉCESSAIRE)

- Au moment d'effectuer un vote secret, la rencontre sera verrouillée et la liste des membres présents sera extraite à partir des participants en ligne sur TEAMS.
- Le vote secret sera fait de façon électronique à l'aide de la plateforme *simplyvoting.com*.
- Le vote aura lieu durant l'AGA et non après, donc la situation pourra plus facilement être adressée si un membre éprouve une difficulté avec le vote.
- Un courriel sera envoyé à chaque membre avec un lien unique pour voter. Prévoir un délai de 5-10 minutes pour l'envoi, plus le temps requis au serveur de la Ville (le cas échéant) pour traiter le courriel entrant.
- À partir de la réception du courriel, les membres auront 15 minutes pour se prévaloir de leur droit de vote.
- À tout moment après l'ouverture du vote, lorsque 100% des votes auront été enregistrés, le scrutin sera fermé et les résultats seront immédiatement disponibles.
- S'il manque toujours des votes juste avant la fin de la période prévue, la présidence donnera un dernier avertissement afin de s'assurer que tous les membres qui le désirent ont eu la chance d'exercer leur droit. Le vote sera par la suite fermé et les résultats seront immédiatement disponibles.
- La liste des membres présents ayant effectivement voté (adresses courriel) sera archivée.